

Internet en Bolivie, approche méthodologique et essai de diagnostic

Daniel DORY

Université de la Rochelle, France

La diffusion d'Internet en Amérique latine a connu un essor remarquable au cours des dernières années. Cette réalité, qui se laisse aisément percevoir au moyen des différentes données chiffrées disponibles¹, ne doit pas masquer les profondes disparités spatiales et sociales qui traduisent des variations localisées d'accès et d'utilisation de cette nouvelle technologie de la communication. Comprendre les potentialités de cet outil, en observer le développement dans tous ses contextes, et parvenir, enfin, à ébaucher les grandes lignes des politiques publiques conduisant à son appropriation optimale, constituent aujourd'hui des défis majeurs pour les sciences sociales, en Amérique latine comme partout ailleurs. Et pour transférer l'axe de débats encore trop souvent généraux et alimentés par des « bons sentiments », des fascinations et des anathèmes, vers la compréhension rationnelle des processus engendrés par les NTIC, un ensemble de recherches rigoureuses et comparables s'impose. Avant tout elles devront, à notre sens, se fonder sur une base méthodologique commune, et sur l'accumulation contrôlée d'une quantité croissante d'études de cas nationaux, envisagés dans toute leur complexité.

Dans cette perspective, le propos de ce texte est double. Il s'agit d'une part de proposer les grandes lignes de l'indispensable méthodologie comparative, fondée sur la prise en considération de trois facteurs, trois

¹ Il n'est pas utile de revenir ici sur les incertitudes qui entourent les différents comptages en matière d'Internet. Toutefois, en considérant les nombres suivants comme des ordres de grandeur plutôt que comme des données exactes, on a, par exemple, 5,3 millions d'utilisateurs d'Internet en Amérique latine à la fin de 1999, (Gomez, 2000), 16,5 millions en décembre 2000, (Hertzog ; Hoffmann ; Schultz, 2002) et 25,33 millions en août 2001 (NUA). Enfin, certaines prévisions mentionnent le chiffre de 60,6 millions d'utilisateurs en 2004 (eMarketer).

contextes et cinq échelles, et de l'autre de la tester préliminairement à l'aide de données boliviennes. La combinaison de ces deux aspects permettra de la sorte d'évaluer la « faisabilité » et l'intérêt de la démarche proposée, tout en accumulant des données disponibles pour d'ultérieures comparaisons devant conduire à terme, à une réflexion ancrée dans une solide base empirique.

Brève présentation de la Bolivie

Quelques indicateurs élémentaires fourniront un premier aperçu du pays. Sa *superficie* est de 1 098 581 km², dont environ 35% appartient à l'aire andine montagneuse et 65% aux basses terres de l'Amazonie et du Chaco. L'hétérogénéité du territoire détermine, par ailleurs, d'énormes difficultés physiques pour la construction et le maintien des infrastructures terrestres traditionnelles de communication, (routes et chemins de fer, principalement), périodiquement menacées par des mouvements de terrain ou des inondations en fonction d'un rythme saisonnier. La *population*, suivant le recensement de 2001² s'élève à 8 274 325 habitants, dont 37,6% résident en zone rurale, et 62,4% dans des centres de plus de 2000 habitants, considérés comme urbains. La tendance dominante est, cependant, à la concentration de la population urbaine dans les trois principales conurbations de La Paz-El Alto (environ 1,5 M), Cochabamba (environ 700 000 hab.) et Santa Cruz (environ 1,2 M), qui constituent l'axe central du pays. Cette assez forte urbanisation, en constante augmentation, ainsi que la taille du pays (approximativement le double de la France) déterminent corrélativement de vastes aires rurales, (surtout dans le sud du haut plateau andin et les basses terres), aux très faibles densités, ce qui est une donnée essentielle lorsqu'il s'agit de réfléchir sur les potentialités des NTIC ainsi sur quelques difficultés de leur diffusion.

Suivant le même recensement le *taux d'analphabétisme* est de 12,8% de la population âgée de 15 ans et plus, ce qui traduit une baisse de presque 7% depuis le recensement de 1992. Cette donnée est à envisager en la complétant par le constat de fortes disparités entre les hommes (6,7%) et les femmes (18,7%), ainsi qu'entre les zones urbaines (6,2%) et rurales (25%).

Le PIB/Hab. était évalué en 1998 à 1.010 dollars US, ce qui donne, en parité de pouvoir d'achat environ 2.270 dollars US. Ces chiffres étant toutefois à manipuler avec une certaine précaution étant donnée la présence en Bolivie d'un vaste secteur informel, en partie alimenté par l'économie de la coca-cocaïne. Quoi qu'il en soit, cet indicateur situe la Bolivie vers le bas de l'échelle latino-américaine, dépassant seulement le Nicaragua, Cuba et Haïti.

² Instituto Nacional de Estadística (INE), *Censo Nacional de Población y Vivienda 2001*. Disponible pour l'essentiel sur : www.ine.gov.bo

Pour ce qui est, enfin, de l'Indicateur de Développement Humain (IDH), élaboré par le PNUD, en 2000 la Bolivie se situait 114^{ième} sur 174 pays, ce qui la place dans la catégorie des pays à développement humain moyen, mais là aussi en plus mauvaise position que la plupart des autres pays du sous-continent latino-américain, précédant toutefois le Guatemala et Haïti³.

Internet en Bolivie

Pour rendre compte de l'usage et de l'accessibilité des NTIC, et principalement d'Internet dans le cadre d'un pays, nous envisagerons successivement les *trois facteurs* qui déterminent leur développement : physique, normatif/institutionnel et économique ; *les trois contextes* : culturel/éducatif, médiatique et politique qui en expliquent les conditions et possibilités d'appropriation ; et *les cinq niveaux d'analyse* : global, macro-régional, étatique, régional et local, qui doivent être pris en considération pour l'étude de chaque cas/pays. Appliqué à la Bolivie, ce canevas méthodologique nous permet, en première approximation, d'organiser les matériaux de la manière suivante.

1. Les trois facteurs de développement d'Internet

1.1. Le facteur physique concerne les réseaux et équipements disponibles ainsi que leur évolution.

Dans le cas de la Bolivie, on a pour 2000, un accès général à l'énergie électrique pour 64,9% de la population, avec 90,5% dans les zones urbaines, et 25% dans les zones rurales⁴. Il s'agit là, bien entendu, d'une condition de base pour l'accès à la plupart des NTIC.

Le nombre approximatif des lignes téléphoniques en service, fin 2001, est fourni par le tableau 1.

Tableau 1. Bolivie. Lignes téléphoniques en juin 2002

Lignes fixes	563 941
Lignes mobiles	872 676
Total des lignes disponibles	1 436 617

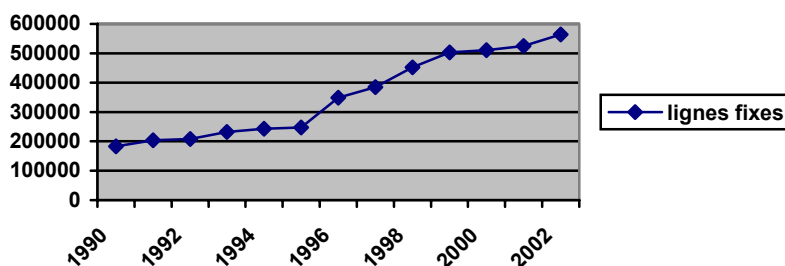
Source : SITTEL

³ PNUD, *Human Development Report 2000*, New York, p. 159.

⁴ Source: INE.

Ces données, qui varient quelque peu suivant les sources⁵, constituent des ordres de grandeur réalistes. Il s'agit toutefois de prendre en compte le fait que les abonnés aux deux sortes de lignes sont souvent les mêmes personnes et que, en l'état actuel de la technologie sur le marché, les connections Internet sont dépendantes des seules lignes fixes. Ces dernières ont connu depuis 1990 une progression représentée par le graphique 1.

Graphique 1. Bolivie. Evolution des lignes fixes



Source : SITTEL

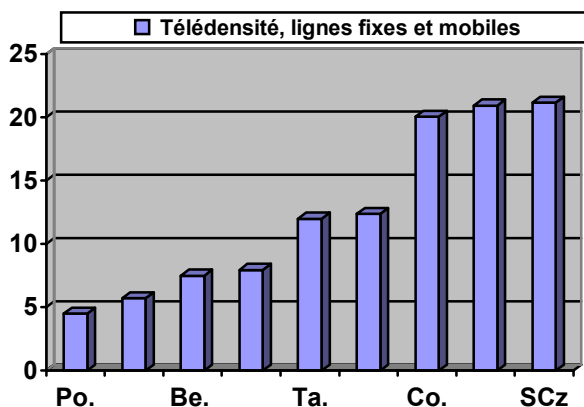
On verra plus loin que la modification de l'allure de la courbe entre 1995 et 1996 est concomitante à la capitalisation de l'entreprise nationale de télécommunications, dont l'effet se fit sentir très rapidement, notamment en matière d'offre d'accès publique et privée dans les aires rurales. On aboutit de la sorte à une *télédensité de 6,8 pour 100 habitants en ce qui concerne les seules lignes fixes*⁶, et à une télédensité générale de 17,36 pour 100 habitants, en prenant en compte aussi les lignes mobiles qui ont connu un essor impressionnant depuis leur apparition en Bolivie en 1991, et surtout depuis 1996.

Un autre fait d'une extrême importance est la distribution spatiale de ces mêmes lignes. A cet égard, le graphique 2 fournit une indication de la télédensité par départements.

⁵ Voir également Boutter, 2001, pp.85-88.

⁶ A ce propos également, la Bolivie exhibe un indicateur bas en comparaison à la moyenne latino-américaine de 16,28 lignes (fixes) pour 100 habitants. (Hertzog ; Hoffmann ; Schultz, 2002, p.46).

Graphique 2. Bolivie. Télédensités par département en juin 2002



Source : SITTEL

Po.=Potosí ; Pa.=Pando ; Be.=Beni ; Chu.=Chuquisaca ; Ta.=Tarija ; Or.=Oruro ;
Co.=Cochabamba ; LPz.=La Paz ; SCz.=Santa Cruz

Mais la réalité des disparités départementales que montre ce graphique est à lire en tenant compte de la très forte concentration des lignes. Ainsi on peut évaluer la somme des lignes fixes installées dans les conurbations de La Paz, Cochabamba et Santa Cruz à plus de 80% du total national disponible. Or, cette dernière réalité, qui conditionne directement la distribution possible de l'accès actuel à Internet, n'est guère efficacement corrigée par l'offre de téléphones publics, dont 74% des quelques 11 000 unités étaient installées dans les mêmes trois grandes villes de l'axe central en 1998⁷.

En ce qui concerne les *ordinateurs* existant dans le pays, leur nombre est très difficile à évaluer, du fait notamment de l'importante contrebande qui affecte ce genre de produits. A titre indicatif on peut signaler que, pour la fin 1999, un rapport de l'UIT estimait le parc d'ordinateurs à environ 100.000 unités, (UIT, 2000, p.18).

Mentionnons, enfin, que l'entreprise principale de télécommunications bolivienne ENTEL possède 3.200 km de *fibres optiques*, dans un réseau qui connecte les principales villes et est relié au câble sous-marin panaméricain, (Boutter, 2001, p.87).

1.2. Le facteur normatif et institutionnel

La présence de 14 *coopératives* fournissant les services de téléphonie locale, dont trois sont suffisamment grandes pour pouvoir être compétiti-

⁷ SITTEL, 1999, p. 95. On ne dispose pas de données plus récentes, mais la tendance est suffisamment nette pour ne pas être rapidement modifiable.

ves, (localisées dans les trois principales villes), constitue une des singularités majeures de la situation bolivienne. Comme on le verra plus loin, EN-TEL, capitalisée en 1995, avait le monopole des appels longue distance jusqu'au 24 novembre 2001, date de l'ouverture du marché.

Dans ce cadre les coopératives avaient obtenu une licence auprès de la *Surintendance de Télécommunications* (SITTEL), qui leur assurait le monopole pour l'exploitation des services dans une certaine zone, (correspondant, en fait, à une ville et à son aire d'influence). Cette situation transitoire visait en partie à permettre aux différents opérateurs de s'adapter aux changements survenus en 1995.

Au cours de cette année, comme partie des réformes de « seconde génération » destinées à consolider le processus d'ajustement structural commencé en 1985, se mit en place un système visant à réguler et à contrôler les secteurs capitalisés⁸, dont les télécoms. La Surintendance de Télécommunications, qui se crée alors, a pour cadre normatif la Loi SIRESE⁹ et la Loi de Télécommunications¹⁰.

Au plan institutionnel, outre la Surintendance qui a une autonomie financière et jouit par ailleurs d'une réelle autonomie par rapport au Gouvernement, il existe, au sein du Pouvoir Exécutif, un vice-ministère des communications intégré au Ministère de Développement Economique, où la Direction Générale des Communications élabore les politiques publiques correspondantes. A ces instances vient s'ajouter, depuis mars 2002, l'ADSIB (*Agencia para el Desarrollo de la Sociedad de la Información en Bolivia*), dépendante de la vice-présidence de la République. La distribution effective des compétences entre ces différents organismes étant encore, pour l'essentiel, à résoudre.

Enfin, toujours dans le cadre des réformes de seconde génération, il faut également mentionner deux processus qui ont profondément modifié les relations entre la société civile et l'Etat, ainsi que la structure des dépenses

⁸ La capitalisation constitue la modalité originale de privatisation qui fut adoptée par la Bolivie au cours de la période 1993-1997.

⁹ La Loi SIRESE (*Sistema de Regulación Sectorial*), n°1 600 du 28 octobre 1994, établit le système de régulation, contrôle et supervision des activités suivantes : télécoms, électricité, hydrocarbures, transport, assainissement de base, ainsi que d'autres secteurs ayant à s'y incorporer. Le Système de Régulation Sectorielle est composé d'une Surintendance Générale et de Surintendances Sectorielles. Chaque Surintendant est désigné par le Président de la République à partir d'une liste de trois noms proposée au moyen d'un vote du Sénat, réalisé avec les 2/3 des membres présents. Les fonctions des Surintendants durent 6 ans non renouvelables consécutivement.

¹⁰ La Loi de Télécommunications, n° 1632 du 5 juillet 1995, établit les procédures pour les concessions, les procédés de régulation des prix et définit les sanctions aux infractions. Elle définit également les attributions de SITTEL.

publiques. Il s'agit d'abord de la participation populaire¹¹, processus qui renvoie, en Bolivie, à une municipalisation de l'ensemble du territoire sur la base des sections de province (environ 315 en 2002). Le point important à retenir ici pour notre propos est que ces municipalités reçoivent chaque année des fonds publics de l'Etat qu'elles peuvent dépenser en fonction des besoins locaux, et sous le contrôle d'instances issues de la société civile organisée. L'autre réforme est la décentralisation administrative¹², qui visait à renforcer le rôle des neuf préfectures pour en faire des instances de gestion effective du développement de chaque département. On se trouve donc face à un dispositif légal et institutionnel qui vise à permettre une plus grande participation des différents acteurs locaux dans la prise de décisions d'impact local et régional. Evaluer les résultats de ces mesures sort du cadre du présent travail. Toutefois il est intéressant de signaler que ces lois sont contemporaines à l'apparition des NTIC en Amérique latine en général, et en Bolivie en particulier, sans qu'à aucun moment la relation entre ces deux phénomènes n'ait été établie.

1.3. Le facteur économique

Le marché des télécoms (et d'Internet) est à comprendre, en Bolivie, en relation avec les effets de l'ajustement structurel de 1985 et des réformes qui l'ont suivi. A cet égard le processus de capitalisation des entreprises publiques effectué entre 1994 et 1997 est absolument essentiel¹³. Ainsi, l'entreprise de télécoms ENTEL a été capitalisée en 1995 pour 610 millions US\$ par le groupe STET/Telecom Italia, en achetant donc, 50% du capital. Cette entreprise ayant jusqu'en 2001 le monopole des communications longue distance, tous les ISP (Internet Service Provider) devaient passer par elle.

En mai 2000, (UIT, 2000, p.20), on a 10 ISP opérant en Bolivie, dont Comteco (coopérative de Cochabamba), Cotas (coopérative de Santa Cruz), Telecel (compagnie de téléphonie mobile) et ENTEL, totalisant 29.452 abonnés. Si l'on considère que chaque abonnement fournit un accès à quatre personnes, on aurait pour cette date environ 120.000 internautes. Pour 2001 SITTEL identifie 19 ISP ayant 37.019 abonnés et 180.000 usagers, ce qui tendrait à accroître l'impact des accès publics. Enfin, une estimation d'au moins 250.000 internautes en 2003 nous semble un minimum

¹¹ Ce processus est régi par la Loi de Participation Populaire, n°1551 du 20 avril 1994.

¹² Loi de Décentralisation Administrative, n°1654 du 18 juillet 1995. Sur les nouvelles logiques territoriales mises en œuvre par ces réformes, cf. Dory, 2000.

¹³ La Loi de Capitalisation, n° 1544 du 21 mars 1994, prévoit que les entreprises publiques, plutôt que d'être vendues, s'associent avec un partenaire externe, qui apporte 50% du capital de l'entreprise, qui devient ainsi une « société de capital mixte », dont l'administration revient au partenaire privé. Les actions de la moitié bolivienne étant administrées par des Fonds de Pensions, suivant les normes du marché. Voir, par exemple, Valdez, 1998.

fort raisonnable, et traduit le développement remarquable d'Internet en Bolivie, si l'on considère qu'en 1996 on ne comptait que 5.000 abonnés à un ISP (UIT, 2000, p. 21).

En ce qui concerne *les coûts de l'accès à Internet*, ceux-ci se décomposent en une structure variable suivant les lieux de connexion et les opérateurs locaux ou nationaux qui la proposent. On peut indiquer, à titre d'exemple, la structure suivante, compte-tenu de la possibilité pour l'utilisateur de devenir ou non-membre d'une coopérative.

Dans le premier cas, un apport initial (action) d'environ 1.400 US\$ est à déboursier, ce qui permet, en outre, de participer (théoriquement) à la gestion de l'entreprise au moyen d'assemblées générales, et (en principe) de percevoir des dividendes. L'abonnement mensuel et les communications téléphoniques, (avec des heures gratuites et des tarifs locaux préférentiels), sont dans ce cas sensiblement moins chers que dans le deuxième cas, c'est à dire pour un usager non-membre de la coopérative. Ainsi Cotel (La Paz) propose les tarifs suivants en mars 2003, (Tableau 2).

Tableau 2. Tarifs Cotel, mars 2003. A cette date 1US\$ = 7,60 Bolivianos (Bs.).

Ligne résidentielle de base (urbain)	Abonnement mensuel	Minutes gratuites	Tarif de la minute additionnelle normale
Membre	16 Bs.	200	0,20 Bs.
Non-membre	79 Bs.	100	0,20 Bs.

Une fois la ligne installée, (ce qui représente un coût moyen de l'ordre de 50 US\$), on arrive aux frais directement liés à Internet, qui varient, ici aussi, en fonction de l'ISP choisi, (pour les zones où un choix existe). La moyenne des tarifs pour le premier trimestre 2003 se situe aux alentours de 10 US\$ par mois, avec 60 heures gratuites, et 0.50 US\$ par heure additionnelle, (données sur la base de Cotasnet, Santa Cruz). Il est enfin à noter que, depuis la fin du monopole d'ENTEL et des coopératives, les tarifs ont connu une baisse significative du fait de la concurrence liée à la libéralisation du marché.

La faible diffusion en Bolivie des cartes de crédit, ainsi que le manque de confiance de nombreux usagers dans le système bancaire et dans la fiabilité des transactions électroniques, limitent encore drastiquement l'expansion du *commerce électronique*. Ce dernier, lorsqu'il concerne des produits ou des firmes de Bolivie, se réalise par conséquent actuellement à partir de l'étranger, (Aladi, 2001).

Venons-en maintenant aux trois contextes dans lesquels s'inscrit l'accessibilité et l'usage d'Internet en Bolivie.

2. Les trois contextes

2.1. Le contexte culturel et éducatif

Il est aisé de comprendre que l'accès à Internet, ainsi que ses usages sont directement liés à un certain nombre de variables d'ordre culturel, (en entendant la culture dans son sens le plus large), et éducatif.

L'aspect culturel renvoie à un ensemble de valeurs, modèles de comportement, croyances, etc., qui constituent la réalité mouvante de ce que l'on désigne habituellement par « culture » en anthropologie. Ces spécificités, analysables au moyen d'approches surtout qualitatives, rendent en grande partie compte, pour les différents composants d'une société aussi hétérogène que la bolivienne¹⁴, des comportements et pratiques liés à la communication, de l'accès à la technologie, des modalités de participation politique, etc. Il s'agit donc là d'un des domaines de recherche parmi les plus éclairants pour les « études du développement », et aussi l'un des moins explorés, en partie pour des raisons de choix politiques¹⁵. Il n'en reste pas moins qu'une anthropologie différentielle de la communication aura à contribuer significativement aux thématiques abordées ici.

Pour ce qui est de l'aspect éducatif, au-delà des données concernant l'analphabétisme mentionnées plus haut, il convient de présenter quelques éléments qui permettent, (lorsqu'ils sont correctement interprétés), d'envisager les conditions et possibilités de l'indispensable transformation de l'information en connaissance.

Ainsi, en 1999 on comptait 2.900.000 personnes entre 5 et 39 ans immatriculées dans un établissement d'enseignement, depuis le pré-scolaire jusqu'à l'université¹⁶. Ceci, rapporté à une population d'environ 8 millions d'habitants, représente près de 36% de la population totale. Ce chiffre doit, pourtant, être pondéré par les hauts taux d'abandon scolaire et surtout par la médiocre qualité de l'enseignement dispensé dans le secteur public et dans une bonne partie du privé.

Actuellement la présence des NTIC paraît infime dans l'enseignement primaire, et limitée à quelques établissements du secondaire, (possédant généralement des filières techniques liées à l'informatique). En ce qui concerne *les universités*, au nombre de 49 en 2003, (Padilla, 2003, p.17), les 13 publiques avaient 160.928 étudiants inscrits en 1997¹⁷, et les établissements privés comptaient 28.848 inscrits à la même date. Plusieurs constats doivent être faits à leur propos. Il s'agit tout

¹⁴ Pour une première approche on peut consulter: Plaza; Martinez, 1985.

¹⁵ Cf. Huntington; Harrison, 2000.

¹⁶ Müller & Asociados, *Estadísticas Socio-Económicas 2000*, Banco Santa Cruz, p.471.

¹⁷ Dernière date pour laquelle l'INE fournit actuellement des chiffres. Pour les années suivantes il ne semble pas y avoir de grandes modifications.

d'abord de noter le très faible « rendement » de ces établissements, car sur un total d'environ 190.000 étudiants, seulement 6.719 ont obtenu, toujours en 1997, un diplôme, (généralement de « licence » correspondant théoriquement à cinq ans d'études), ce qui représente seulement 3.5% des effectifs... Sur ces 49 universités, 25 disposent d'un site Internet, et pratiquement toutes offrent un accès aux NTIC, sous forme de courrier électronique, heures gratuites d'Internet, etc. Par ailleurs, plusieurs projets d'enseignement virtuel sont actuellement dans la phase initiale, exclusivement au niveau des maîtrises, et souvent en coopération avec des universités étrangères.

Autre donnée importante, dans l'ensemble des universités publiques, (mais la tendance est générale dans tout l'enseignement supérieur bolivien), à eux seuls l'économie, le droit, la gestion d'entreprises et les sciences de l'éducation réunissent environ 50% des étudiants, à quoi il faut ajouter 17% pour la médecine et l'infirmerie. L'ingénierie, (dans toutes ses spécialités, incluant l'informatique, qui attire des effectifs croissants), réunit seulement 24% des étudiants. Parmi les branches délaissées on trouve l'agronomie (3%), et surtout, les sciences pures et naturelles (0,8%), (Données INE). Ces quelques indications traduisent clairement un problème permanent, commun à l'ensemble de l'Amérique latine, mais qui prend en Bolivie des proportions inquiétantes¹⁸.

On se trouve donc face à une situation où le pays dispose d'une faible capacité de transformer l'information en connaissance, et se place ainsi en mauvaise position pour s'appropriier (et encore moins générer) des technologies innovantes¹⁹.

2.2. Le contexte médiatique

L'accès à Internet permet l'obtention d'immenses quantités d'informations en tout genre, qui complètent, enrichissent, (et éventuellement remplacent), celles dont disposaient initialement les usagers. Il facilite, aussi, considérablement la production et la diffusion de données.

Pour ce qui est de la réception d'informations, les Boliviens ont à leur disposition un certain nombre de sources textuelles et audio-visuelles, qui constituent, par-là, l'un des environnements dans lesquels s'insère Internet²⁰.

¹⁸ Le retard en matière scientifique et technologique est évoqué, notamment, dans Oriol, 2001, et faisait encore l'objet de l'éditorial de *Los Tiempos*, quotidien de Cochabamba, le 2 avril 2003.

¹⁹ Ces questions, parmi d'autres sont discutées dans: Crespo; Zambrana, 2001. Pour une vision plus générale : Chong ; Micco, 2002.

²⁰ Une vision d'ensemble du contexte médiatique bolivien, quelque peu datée mais toujours utile, se trouve dans : Larrazábal et Al., 1994. Voir également : Rivadeneira, 1991, et Choque, 1998. La « consommation » de médias a été peu étudiée dans l'ensemble, ce qui ne rend que

La *presse écrite*, qui circule depuis 1825, année de la création de la République, est actuellement représentée par une vingtaine de quotidiens, dont une demi-douzaine a une couverture nationale. Leur tirage total était estimé à 100.000 exemplaires par jour en 1997, (Peñaranda, 1998, p.63), et il y a tout lieu de penser que cet ordre de grandeur est encore acceptable. Si l'on admet qu'un journal est possiblement lu par environ 4 personnes, cela donne un chiffre de lecteurs potentiels d'approximativement 4,5% de la population totale, constituant, par ailleurs, la frange la plus urbaine et instruite du pays. Ce lectorat est également le consommateur presque exclusif des quelques hebdomadaires généralistes ou spécialisés qui paraissent, pour l'essentiel à La Paz. Il est également à noter qu'en 2003 on trouve sur Internet 11 journaux et deux hebdomadaires boliviens, dont les sites sont parfois de qualité, comme « *La Razón* » de La Paz, ou « *Los Tiempos* » de Cochabamba. Ces journaux ont bénéficié au cours des dernières années d'importants investissements liés à leur inclusion dans des groupes multimédia, dans lesquels les capitaux des principales familles possédant traditionnellement des journaux se sont associés à des groupes étrangers, (Dávila, 1999).

Le cas de *la radio* mérite, en Bolivie, de plus amples commentaires. En effet, ce média, qui y apparaît en 1929, a joué depuis le début des années 1950, une série de rôles politiques et sociaux, qui font de l'expérience bolivienne un cas remarquable, au moins à l'échelle continentale. Il est certain que les caractéristiques physiques et les modalités de peuplement du pays, ainsi que la présence de nombreuses langues amérindiennes, (principalement quechua, aymara et guarani) et un fort taux d'analphabétisme ont clairement favorisé la radio comme principal moyen de communication, encore de nos jours. A cela vint s'ajouter la diffusion des transistors, vers le milieu des années 1960, ainsi que l'appropriation de cet outil par différents groupes sociaux et religieux, parfois financés depuis l'étranger²¹. On peut, très schématiquement identifier trois usages de la radio dans autant de circonstances particulières.

Le premier correspond aux *radios minières*, apparues après la Révolution de 1952, et la consécutive nationalisation des principales mines d'étain du pays. Ces stations possédées et gérées par les puissants syndicats implantés dans les différents campements, ont développé une forte tradition de lutte corporative et de solidarité, dont l'histoire a fait l'objet de plusieurs études²². Servant à la fois de moyen d'information, d'endoctrinement politique et de mobilisation, ces stations sont passées d'une vingtaine au moment

plus utile le travail de Ramirez, (2001), malheureusement limité à la seule ville de Cochabamba.

²¹ Pour une perspective historique, cf. divers articles dans Barnadas, 2002, ainsi que Beltrán; Reyes, 1993.

²² Pour une bonne synthèse: O'Connor, 1990. Le rôle politique et social des radios minières est également évoqué dans le témoignage de Barrios, 1982.

de leur plus grand développement, vers la fin des années 1970, à deux ou trois aujourd'hui. La raison en est la faillite et la fermeture des principales mines d'Etat en 1985, et la dislocation des enclaves politico-syndicales qui en a résulté. Mais l'expérience de l'usage de la radio par les syndicats n'a pas été perdue pour autant, puisqu'on la retrouve maintenant dans le Chapare, au nord du département de Cochabamba, où les paysans producteurs de coca (et de cocaïne) l'ont adaptée aux besoins de leurs mobilisations et de leurs luttes.

Le deuxième usage remarquable de la radio en Bolivie correspond aux *radios éducatives*, essentiellement catholiques à leur début, au milieu des années 1950. Suivant en cela une tendance générale en Amérique latine, (Howenstine, 1991), leurs efforts se sont progressivement détournés de la seule éducation modernisante pour s'orienter vers des projets de développement communautaire plus intégrés. Cette tendance devient particulièrement nette lors de la constitution en 1967 du réseau ERBOL (*Educación Radiofónica de Bolivia*), conçu comme support d'un projet mêlant les approches de la Théologie de la Libération, la construction d'une thématique revendicative indianiste basée sur l'usage des langues indigènes, (surtout aymara), et le souci de maintenir l'influence de l'Eglise Catholique face aux divers groupes protestants qui se dotent, à la même époque de moyens de communication de masse²³. L'une des caractéristiques majeures de ces initiatives est également leur démarche interactive qui vise à ancrer les différents éléments du réseau dans les communautés et à promouvoir ainsi une communication tant « horizontale » que « du bas vers le haut ». Les importants moyens dont disposent les radios catholiques (surtout celles du groupe Fides), garantissent à ces projets une continuité temporelle et une couverture nationale. Plus au moins liées à ces entreprises, mais concernant également des radios privées non confessionnelles, on trouve aussi des programmes en langues indigènes diffusés par des producteurs indépendants qui louent des espaces horaires pour diffuser de la musique traditionnelle et des informations spécifiquement dirigées à un public localisé (le plus souvent rural), (Tirado, 1985).

Le troisième usage, enfin, caractérise une nébuleuse de *radios communautaires et locales* appartenant fréquemment à des propriétaires privés qui installent, le plus souvent dans des gros bourgs ou des quartiers périphériques des grandes villes, de petits émetteurs destinés à desservir l'environnement immédiat en musique, publicité et surtout informations diverses. Il a été plusieurs fois remarqué que pour des aires rurales mal ou pas desservies par le téléphone, ces radios, très souvent informelles, car ne disposent pas de licence de SITTEL, servent « de poste, téléphone et télé-

²³ Sur l'expérience de ERBOL: Grebe, 1991. La liaison entre les radios catholiques et le surgissement de l'indianisme plus ou moins radical en Bolivie est exposé par Mendieta, 1999.

graphe » (Rojas, 1993). Ces petites stations, souvent éphémères et au bord de la faillite, ont proliféré dans les années 1980.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler, enfin, que la communication interactive horizontale mise en œuvre en Bolivie, a permis le surgissement d'un phénomène de vaste ampleur dans la zone andine aymara centrée sur La Paz : il s'agit de l'impact sans précédent, dans les années 1980 et 1990, de la chaîne RTP (*Radio Televisión Popular*), qui permit à son propriétaire Carlos Palenque de mobiliser politiquement son audience, et de constituer l'un des plus importants partis politiques (CONDEPA) de cette période. (Choque, 1998).

En ce qui concerne les données quantitatives, le nombre réel des stations de radio est impossible à établir du fait des circonstances mentionnées plus haut. Ainsi le rapport de SITTEL signale pour 1999 l'existence de 340 opérateurs de radiodiffusion déclarés, et compte tenu des radios illégales on peut aisément estimer leur total, en 2003, à quelques 500 stations²⁴. Enfin, le recensement de 2001 indique que 1.497.362 foyers sur les 1.977.665 que compte la Bolivie disposent d'au moins un poste de radio, soit 75,7% du total²⁵.

Le développement de *la télévision* en Bolivie s'est effectué suivant quatre modalités qui ont fini par se superposer dans l'actualité²⁶. La première commence en 1969 avec l'apparition du canal d'Etat. Ensuite, entre 1973 et 1997 surgissent les télévisions universitaires dans presque tous les départements, mais leur piètre qualité ainsi que leur orientation idéologique ne font rien pour augmenter leur audience, et préservent de fait le monopole de l'Etat en la matière. Le troisième moment voit, à partir de 1984, l'irruption de canaux privés, dont un bon nombre se financent par la publicité qui s'intercale entre des programmes étrangers plus ou moins piratés. Dans les années 1990 de puissants groupes multimédias deviendront propriétaires des chaînes les plus importantes, sans toutefois améliorer les contenus diffusés en matière de programmes nationaux. Enfin à partir de la fin des années 1980, la télévision par câble permet de diversifier l'offre pour les téléspectateurs urbains les plus aisés. En 1999, toujours suivant SITTEL, il y avait 197 canaux de télévision en Bolivie, (dont 108 dans les trois départements de l'axe central). Enfin, en 2001, le recensement indique que 54% des foyers disposent d'au moins un récepteur de télévision.

Enfin, et sans prétendre aucunement être complet dans la description du contexte médiatique bolivien, on ne peut passer sous silence le rôle important de *la photographie* dans la constitution de la mémoire visuelle du territoire, et comme véhicule d'information historique, (Buck, 2000). En-

²⁴ On trouve des indications sur les radios boliviennes présentes en Internet dans : www.tvradioworld.com

²⁵ INE, *Nota de Prensa*, n° 154, 2002.

²⁶ Voir : Pérez, 1987 ; Peñaloza, 1993 ; Mesa, 2001.

core plus important à cet égard, par sa diffusion massive potentielle, est *le cinéma*, dont l'histoire en Bolivie est longue, (car elle commence en 1904), et particulièrement riche, surtout en matière de ce qu'il est convenu d'appeler « cinéma alternatif », (Susz, 1993). Actuellement, à côté d'une intéressante production nationale de longs métrages²⁷, on assiste à la généralisation des documents vidéo, de réalisation aisée et bon marché.

2.3. Le contexte politique

Le développement des NTIC, en Bolivie comme ailleurs, est en partie déterminé par la nature de l'Etat, sa capacité à mettre en œuvre les politiques publiques appropriées, et la plus ou moins grande aptitude qu'ont les différents acteurs du système politique à percevoir les enjeux de la société de l'information.

Sans pouvoir entrer ici dans le détail des raisons qui expliquent la faiblesse persistante de l'Etat bolivien, il est nécessaire de signaler que celui-ci a chroniquement été incapable d'incarner un intérêt national face aux différents groupes de pression (internes et étrangers) qui l'ont tour à tour soumis à des influences contradictoires. C'est ainsi que, tant par manque de moyens financiers et intellectuels, que par la dépendance du pays face à quelques secteurs de l'économie exportatrice, cet Etat a dû successivement satisfaire les demandes des grands propriétaires fonciers et des mines, de l'Armée, des syndicats, du patronat, des organismes internationaux, sans oublier celles de l'Ambassade des Etats-Unis, et la liste n'est pas limitative. Il en est résulté une grande instabilité politique, accentuée par le poids des traditions autoritaires indigène et hispano-catholique, et une activité erratique et discontinue des pouvoirs publics, habitués à répondre ponctuellement, et généralement sous de fortes pressions, aux exigences des secteurs en position de force, soit parce qu'ils sont des alliés indispensables du pouvoir, soit parce qu'ils en sont des adversaires jugés dangereux. Ce schéma réactif de l'Etat, typiquement représenté par la situation qui a suivi la Révolution de 1952 qui a cherché à établir un capitalisme corporatif étatique, n'a pas été fondamentalement modifié par l'ajustement structurel initié en 1985, et dont nous avons vu plus haut quelques aspects. Certes, la réforme de l'Etat a bien été entreprise, mais la transition vers une nouvelle culture étatique s'est heurté à de fortes résistances corporatives, notamment dans une société civile habituée à agir sur le mode conflictuel pour arracher d'éphémères concessions sectorielles à un Etat disposant d'importantes capacités distributives. A l'heure actuelle, où la faillite de l'Etat interventionniste antérieur a conduit à des sévères limitations de la sphère étatique, (en grande partie par la capitalisation des grandes entreprises publiques), les demandes redistributives impossibles à satisfaire par des fonds publics en-

²⁷ On en trouvera une liste, établie par F. Martinez, dans *Lazos*, (Lille), n° 5, 2002, pp.87-91.

gendrent une forte érosion de la légitimité du processus démocratique inauguré en 1982²⁸.

Cette situation d'ensemble rend la mise en œuvre de politiques publiques cohérentes et durables extrêmement difficile, même si leur nécessité est clairement affirmée, au moins verbalement, par ce que l'on peut désigner comme la couche « modernisatrice » de la classe politique bolivienne²⁹. A ce fait, et directement en relation avec lui, il faut ajouter l'absence d'acteurs politiques dont le comportement soit principalement orienté par des mobiles que l'on pourrait qualifier de rationnels, dans le sens wéberien du terme. Ainsi, les partis politiques se caractérisent dans leur ensemble par une direction autoritaire et patrimoniale, et surtout, par une très faible capacité d'élaboration intellectuelle des processus de prise de décision. Il en résulte la domination des intérêts immédiats et de la prébende en faveur de groupes (parfois familiaux), qui caractérise l'administration, (Montes, 2003), et entrave la conception d'un projet national intégrateur, reproduisant de la sorte les aspects les plus négatifs de la culture politique bolivienne, (Lazarte, 2000).

Dans ce contexte, il n'est guère surprenant que le développement des NTIC se soit réalisé largement en marge de l'action de l'Etat, et que la prise de conscience sur l'importance du thème soit due, en grande partie, à l'action d'intervenants externes, relevant des Nations Unies ou de la coopération étrangère, pour la plupart. Il faudra, en effet, attendre l'année 2001, marquée par l'accession, en août, à la Présidence de Jorge Quiroga, (représentant emblématique du courant modernisateur), après la démission du Gen. Banzer, gravement malade, pour assister à une série d'initiatives publiques concernant les NTIC en général et Internet en particulier.

Cet ensemble de mesures fut préparé dès novembre 2000, (lorsque Jorge Quiroga est encore vice-président), par un rapport sur le gouvernement en ligne rédigé par le Directeur de BolNet, (réseau bolivien de communication de données, et alors administrateur du TLD « bo »), à la demande de la vice-présidence³⁰.

A partir de septembre 2001, plusieurs documents produits par un groupe de travail spécialisé du PRONAGOB, (*Programa Nacional de Gobernabilidad*), dépendant également de la vice-présidence, élaborent les bases de ce qui deviendra la stratégie bolivienne en matière de TIC³¹.

En septembre 2001, toujours, se crée FUNDETIC, (*Fundación para el Desarrollo de las Tecnologías de la Información, las Telecomunicaciones y el Conocimiento*), organisme multisectoriel piloté par le Ministère de

²⁸ Deux textes, écrits avec un intervalle de plus d'un quart de siècle, permettent d'éclairer ces questions : Whitehead, 1975 et Laserna, 2001.

²⁹ Voir, par exemple, Oporto, 1998, Dory, 2000.

³⁰ C. Paravicini, *Plan Nacional de Gobierno en Línea*, BolNet, Nov. 2000.

³¹ On les trouve sur le site: <www.sociedaddigital.org>

Développement Economique, incluant des représentants du gouvernement, du secteur privé et de la société civile, (ou tout au moins de ceux qui parviennent à se faire considérer comme représentants de cette dernière). Cette initiative s'oriente principalement à améliorer l'accès aux NTIC par le biais de télécentres et à développer leur usage éducatif.

La principale action du gouvernement au cours de cette période est incontestablement la promulgation de Décret Suprême n° 26553 du 19 mars 2002, qui déclare l'usage des NTIC comme « politique d'Etat et priorité et intérêt national » (Art. 2), et crée l'ADSIB, organisme dépendant de la vice-présidence, chargé de « proposer des politiques, mettre en œuvre des stratégies et coordonner des actions orientées à réduire le fossé numérique dans le pays » (Art. 4). L'ADSIB a également pour tâche de préparer *l'Agenda Digital de la Bolivie* après un vaste procès de concertation avec tous les secteurs concernés.

Dans cette perspective fut également présenté, en mai 2002, le document exposant les *Linéaments pour la Stratégie de la Bolivie à l'Ere Digitale*, qui constitue, en quelque sorte, la proposition de l'Etat pour engager le débat sur les NTIC. Il est à noter que l'équipe inter institutionnelle chargée de la rédaction de ce texte était pilotée par le Ministère du Développement Durable, ce qui ne peut manquer de soulever des questions concernant la cohérence du dispositif institutionnel mobilisé pour affronter la problématique des NTIC, et ce à seulement deux mois de la création de l'ADSIB³².

A la même époque se met en service une version très améliorée du portail gouvernemental³³, qui a pour vocation d'accueillir tous les sites de l'Etat au niveau national et départemental, ainsi que des informations diverses et un nombre croissant de services, (par exemple en matière de tourisme, perception d'impôts, finances, etc.).

Enfin, le *Premier Forum Bolivien des Technologies de l'Information et de la Communication*, organisé par FUNDETIC en juillet 2002, permet aux différents intervenants nationaux et étrangers (en particulier les bailleurs de fonds), d'échanger des expériences et d'exprimer leurs besoins. En particulier l'importance des télécentres³⁴ est signalée comme un moyen essentiel de garantir un plus ample accès aux NTIC.

Le changement de gouvernement survenu le 6 août 2002 dans un climat politique complexe, et les difficultés qu'a éprouvé le nouveau gouvernement à s'organiser au cours des dix premiers mois de sa gestion, ne

³² Comme exemple additionnel de la dispersion des initiatives, citons le rapport rédigé par A. M. Rengel, *El Gobierno Digital en Bolivia*, 2002, dans le cadre du Ministère de Relations Extérieures, et qui ne manifeste pas une grande connaissance de la question.

³³ <bolivia.gov.bo>

³⁴ En mars 2002 un appel d'offre était lancé pour 79 télécentres à être installés dans des petites villes et localités de moins de 10.000 habitants. Ultérieurement leur nombre fut augmenté à plus de 100.

permettent pas encore de se prononcer sur la continuité qui sera donnée aux initiatives mentionnées plus haut. Toutefois, sachant le rôle capital qu'est appelée à jouer la Vice-présidence dans le dispositif institutionnel destiné à prendre en charge le thème des NTIC, la présence à ce poste de Carlos Mesa, journaliste renommé, permet d'entretenir de raisonnables espoirs pour le proche avenir.

3. Les cinq niveaux d'analyse

3.1. Le niveau global

Il concerne plusieurs séries de phénomènes plus ou moins étroitement liés. En premier lieu, de tout ce qui précède il est aisé de conclure à la très forte dépendance de la Bolivie par rapport aux organismes internationaux d'aide et de financement, qui sont décisifs pour beaucoup de réalisations, mais aussi tendent à renforcer la parcellisation de l'administration publique, (en l'orientant vers une « approche projet » qui ne garantit pas la cohérence d'ensemble), et surtout peuvent imposer la mise en agenda de thèmes et objectifs qui ne correspondent pas nécessairement aux priorités nationales, lorsqu'ils ne véhiculent pas directement des intérêts externes.

Dans le domaine des NTIC, diverses initiatives internationales, dont l'utilité est incontestable, concernent le domaine de l'accès aux services, avec, par exemple, la demande de financement par la Banque Mondiale³⁵ d'un projet récent qui associe électrification rurale et télécommunications dans 42 municipalités³⁶. Par ailleurs le PNUD³⁷ contribue à la formation de ressources humaines et à la définition de politiques sociales d'ensemble. On pourrait multiplier les exemples dans le cas des infrastructures, de l'éducation ou de la santé.

En ce qui concerne la coopération bilatérale, une initiative de deux organismes des Pays-Bas a permis de générer, à partir de novembre 2000, le programme TICBolivia³⁸ qui articule actuellement sept projets d'appropriation des NTIC dans des aires telles que les radios communautaires, l'information sur l'environnement, le développement des groupes indigènes, etc. Par ailleurs USAID coopère à l'implantation du réseau municipal dont il sera question plus bas. Ici encore la liste est non limitative.

³⁵ Pour une vision de la politique de cet organisme sur la question voir: Banco Mundial, *Superar la brecha digital en las Américas*, 2001 (disponible sur le site web institutionnel).

³⁶ Projet PO73367, Fiche 25558, 24 mars 2003.

³⁷ Sa politique est exposée, par exemple, dans: PNUD, *La tecnología de la información y las comunicaciones al servicio del desarrollo*, septembre 2000.

³⁸ www.ticbolivia.net La table-ronde qui a lancé le programme TICBolivia, en novembre 2000 à Santa Cruz, s'appuyait sur un rapport qui dresse l'état de la situation à l'époque: CEBEM, *Tecnologías de Información y Comunicación en Bolivia*, La Paz, septembre 2000.

Signalons également que la Bolivie était représentée à la Dot Force (2000-2001), chargée d'élaborer un rapport dans le cadre des activités du G8³⁹. Sa participation, limitée à la sphère gouvernementale, n'a toutefois pas eu dans le pays de retentissement significatif.

En ce qui concerne la présence de la Bolivie et des questions boliviennes dans le web, outre l'ensemble des informations de toute nature que l'on peut trouver sur le pays, et que les différents moteurs de recherche permettent d'atteindre, deux usages remarquables méritent d'être évoqués. Le premier consiste dans la prolifération de sites diffusant les positions de mouvements sociaux divers concernant la vie politique et sociale du pays. On trouve là l'expression des mouvements indianistes plus ou moins radicaux, des syndicats de producteurs de coca, des groupes opposés à la globalisation, etc. etc., qui ont su, surtout au moyen de réseaux internationaux, s'approprier habilement des ressources d'Internet pour diffuser leurs points de vue.

L'autre usage intéressant d'Internet, est celui qui est fait par la diaspora bolivienne, éparpillée dans le monde entier, avec de fortes concentrations en Argentine, Etats-Unis et, dans une moindre mesure en Europe occidentale. S'ébauche ici une réelle communauté virtuelle, qui prend appui sur d'innombrables sites mis sur le web par des groupes locaux⁴⁰. Ainsi, en mars 2003, on vit apparaître ce qui est sans doute le premier « cyber-manifeste », signé par 43 citoyens résidant en Bolivie et à l'étranger, pour réagir aux événements récents, (du 12 et 13 février, lorsque des affrontements violents ont fait plus de 30 morts dans le pays), et proposer des solutions soumises au débat⁴¹.

3.2. Le niveau macro-régional

La plupart des organismes latino-américains de coopération et d'intégration ont manifesté de l'intérêt pour la problématique de la société de l'information et le développement des NTIC. Parmi ceux qui sont directement impliqués dans la réalité bolivienne, on peut citer la Banque Interaméricaine de Développement, (BID) qui participe notamment au financement de l'ADSIB, ou encore la CEPAL, dont les études contribuent à orienter la réflexion dans le pays⁴².

³⁹ Sur la Dot Force voir, par exemple, Elie, 2001, pp. 67-68.

⁴⁰ Parmi ces sites, on peut signaler: www.comunidadboliviana.com.ar qui constitue un portail très complet pour les Boliviens résidant en Argentine ; www.tierralejana.com basé aux Etats-Unis, ou encore www.llajta.org, plus généraliste. Ici encore, la liste est très loin d'être close. Le rôle des forums et des liens sur ces sites mérite à lui seul de faire l'objet d'une recherche spécialisée.

⁴¹ « Bolivia ante un nuevo reto », www.pachamatria.tripod.com

⁴² Pour une prise de position récente de cet organisme, voir: *Noticias de la CEPAL*, n° 27, mars 2003.

3.3. Le niveau Etatique/national

Depuis l'enregistrement, en 1991 du TLD « bo » par le PNUD, et l'entrée effective de la Bolivie dans Internet, en juillet 1995, avec le projet BolNet, un long procès d'appropriation des NTIC a eu lieu dans le pays, dont les étapes les plus marquantes se trouvent évoquées dans ce travail et dans les références auxquelles il renvoie. Il est donc superflu d'y revenir ici, sauf pour signaler les récents débats engagés dans le pays à l'occasion de la préparation du Sommet Mondial sur la Société de l'Information qui se déroulera à Genève en 2003 et Tunis en 2005.

Dans cette perspective, et face à la faiblesse de l'Etat en matière de vision stratégique, et à l'absence du secteur privé sur le terrain de la recherche et de la réflexion sur les enjeux sociétaux des NTIC, l'initiative fut prise par des organismes se réclamant de la société civile, et ce, sous l'égide de la campagne CRIS⁴³, qui regroupe, depuis octobre 2002, une trentaine d'institutions diverses, avec une très forte présence de l'Eglise Catholique. Deux rencontres nationales furent organisées à ce jour, en octobre 2002 et janvier 2003⁴⁴. Au cours de la deuxième, d'intéressants échanges eurent lieu entre représentants du gouvernement, du secteur privé et de la « société civile »⁴⁵, qui permettent d'avancer dans la compréhension des visions et stratégies des différents acteurs engagés dans le débat. Comme on peut s'y attendre, les discussions concernant la société de l'information que l'on veut (ou doit) construire en Bolivie, reprennent, de manière spécifique et plus ou moins médiatisée par la composante technologique, celles qui sont actuellement à l'ordre du jour à propos de l'avenir de la société bolivienne tout court.

Il n'en reste pas moins que ce procès d'ample concertation, dont la Bolivie est devenue coutumière, a eu pour effet de sensibiliser une partie de l'opinion publique à la problématique des NTIC, et par effet induit, de garantir, peut-être une certaine continuité des politiques engagées au cours des années 2001-2002.

⁴³ *Communication Rights in the Information Society*, est une campagne organisée dans la perspective du sommet de Genève-Tunis par un ensemble d'ONG de tendance populiste, véhiculant le clivage habituel entre les valeurs collectivistes portées par des groupes naturellement bons, vertueux et nobles, et les tenants des valeurs libérales, qui par essence ne peuvent qu'être sordides. En Amérique latine cette vision converge avec le lutte traditionnelle, sous différentes formulations, de l'Eglise Catholique contre les aspirations à la liberté et à la responsabilité individuelle.

⁴⁴ Voir: CRIS Bolivia, "*Bolivia hacia la Cumbre Mundial de la Sociedad de la Información*", janvier 2003. (Disponible sur: www.lac.derechos.apc.org).

⁴⁵ *II Encuentro Nacional Bolivia hacia la Cumbre Mundial de la Sociedad de la Información*, La Paz, 22 janvier 2003, (*Ibid.*).

3.4. Le niveau régional

Dans l'organisation politico-administrative de la Bolivie, ce niveau correspond aux neuf départements, et aux Préfectures correspondantes. Depuis 2002 la plupart des Préfectures disposent d'un site standardisé, qui fait l'objet d'un lien dans le portail www.bolivia.gov.bo. On y trouve du matériel informatif, sans que la composante interactive soit, pour l'instant, développée.

3.5. Le niveau local

Il concerne principalement les municipalités, à l'usage desquelles un site a été créé, également en 2002 : www.enlared.org.bo dont la qualité est remarquable. Outre des données concernant chacune des quelques 315 municipalités, on y accède à des nouvelles de toute nature, notamment légales, destinées à améliorer la gestion des autorités locales. Ce site constitue, par ailleurs un instrument de grande valeur pour la recherche concernant le processus de Participation Populaire en Bolivie. Au fil du temps on peut espérer que les municipalités qui sont, encore, objets d'information sur le web, deviendront à part entière des sujets producteurs de contenus et de connaissance, au bénéfice d'un développement démocratique en constant perfectionnement.

Conclusion

Le tableau qui a été dressé dans les pages précédentes correspond au moment initial du développement des NTIC en Bolivie. La méthodologie mise en œuvre pour l'élaborer permet, sinon d'être complet, ce qui est pratiquement impossible en la matière, tout au moins d'identifier les différents acteurs intervenant dans la construction de la société bolivienne de l'information. Elle conduit également à mettre en lumière les stratégies sociales, politiques, économiques et territoriales que les divers intervenants peuvent déployer en vue d'une appropriation optimale des nouveaux outils de la communication désormais à leur disposition.

Dans un pays comme la Bolivie il semble illusoire de penser que les NTIC, voir seulement Internet, puissent occuper l'entièreté du champ de la communication. Ici, sans doute plus qu'ailleurs, c'est à la convergence des moyens de communication qu'il faudra s'attacher, notamment sur la base des possibilités offertes par la technologie numérique.⁴⁶ Des recherches devront, par conséquent être menées pour établir les meilleures conditions pour dépasser le concept du télécentre par celui, à inventer, de *l'infocentre*,

⁴⁶ D'intéressantes réflexions furent formulées à ce propos à la Seconde Rencontre organisée par le CRIS Bolivia, voir note précédente.

lieu de mise à disposition de l'ensemble des moyens de communication et d'information dans des contextes appropriés.

Enfin, dans la Bolivie actuelle, les NTIC constituent de formidables instruments mis à la disposition des individus pour leur permettre d'accéder à l'information et à la connaissance qui permet d'effectuer des choix responsables, et aussi de se dégager des identités collectives subies ou imposées. La partie n'est certes pas gagnée, mais les enjeux pourront être de plus en plus clairement formulés, et les conditions d'un vrai débat démocratique se trouver ainsi progressivement réunies.

Bibliographie

- ALADI, 2001, *Situación del comercio electrónico en Bolivia*, Montevideo.
- BARNADAS, J. (Dir.), 2002, *Diccionario Histórico de Bolivia*, 2 T.
- BARRIOS, D., 1982, *Si on me donne la parole...*, Maspero, Paris.
- BELTRAN, L. R., REYES, J., « Radio popular en Bolivia: La lucha de obreros y campesinos para democratizar la comunicación », *Diálogos de la Comunicación*, N°35, 1993, pp.14-31.
- BOUTTER, D., 2001, *Exporter en Bolivie*, CFCE, Paris, 2001.
- BUCK, D., « Early Photography in Bolivia », *History of Photography*, Vol. 24, N° 2, 2000, pp.127-132.
- CHOQUE, M., « Medios masivos, identidades colectivas y la construcción de la ciudadanía en Bolivia », *América Latina Hoy*, n° 19, 1998, pp. 45-56.
- CHONG, A. & MICCO, A., *The Internet and the Ability to Innovate in Latin America*, BID, Washington, 2002.
- CRESPO, C. & ZAMBRANA, H., *Tecnología de Información en Bolivia*, UCB-CAF, La Paz, 2001.
- DAVILA, A., « Mucho poder en pocas manos », *Cuarto Intermedio*, n° 52, 1999, pp. 14-21.
- DORY, D. (Dir.), *Lógicas territoriales y políticas públicas*, PIEB, La Paz, 2000.
- ELIE, M., *Le fossé numérique*, La Documentation Française, Paris, 2001.
- GOMEZ, R., « The Hall of Mirrors: The Internet in Latin America », *Current History*, Vol. 99, n° 634, 2000, pp. 72-77.
- GREBE, R., « De oyentes a locutores », *Cuarto Intermedio*, (Cochabamba), n° 18, 1991, pp. 30-43.
- HERTZOG, R., HOFFMANN, B., SCHULZ, M., *Internet und Politik in Lateinamerika: Einleitung und Vergleichende Betrachtung*, T. I, Vervuert, Frankfurt am Main, 2002.
- HOWENSTINE, E., « Towards a schematic model of communications media and development in Latin America », in BRUNN, S. D. & LEINBACH, T. R. (Eds.), *Collapsing Space and Time, Geographical Aspects of Communication & Information*, Harper Collins, London, 1991, pp. 278-301.
- HUNTINGTON, S. P. & HARRISON, L. E., (Eds.), *La cultura es lo que importa*, Ariel/Planeta, Buenos Aires, 2000.
- LARRAZABAL, H. (Dir.), *Comunicación social en Bolivia* (1987), CINCO, La Paz, 1994, 2a Ed.

- LASERNA, R., *Conflictos Sociales y Movimientos Políticos*. El año 2000 en Bolivia, CERES, Cochabamba, 2001.
- LAZARTE, J., *Entre dos mundos. La cultura política y democrática en Bolivia*, Plural, La Paz, 2000.
- MENDIETA, P., « La influencia de la radio en el movimiento katarista (1969-1978) », *Historia*, La Paz, n° 24, 1999, pp. 57-72.
- MESA, C., « Comunicaciones », in Col. *Bolivia. El nuevo rumbo de una economía emergente*, Willy Kenning, Santa Cruz, 2001, pp.200-207.
- MONTES, C., *Results-Based Public Management in Bolivia*, Overseas Development Institute, London. Working Paper 202, 2003.
- O'CONNOR, A., « The Miners' Radio Stations in Bolivia : A Culture of Resistance », *Journal of Communication*, Vol. 40, n° 1, 1990, pp. 102-110.
- OPORTO, H., *Reinventando el Gobierno. Reforma del Estado y Gobernabilidad en Bolivia*, FES/Los Amigos del Libro/Ildis, La Paz., 1998.
- ORIOLE, J., *Bolivia en la Sociedad de la Información*, DHIAL, n° 25, 2001.
- PADILLA, A., *Diagnóstico de la « educación virtual » en Bolivia*, IESALC, Caracas, 2003.
- PEREZ, E., « La televisión imposible », *Cuarto Intermedio*, n° 3, 1987, pp. 66-84.
- PEÑALOZA, J., « La Televisión », in BOERO, H. (Dir.), *Bolivia Mágica*, Ed. Vertiente, La Paz, 1993, pp. 243-245.
- PEÑARANDA, R., *Radiografía de la Prensa Boliviana*, Edobol, La Paz, 1998.
- PLAZA, P. & CARVAJAL, J., *Etnias y Lenguas de Bolivia*, Instituto Boliviano de Cultura, La Paz, 1985.
- RAMIREZ, A., *Prácticas y consumos culturales de los cochabambinos*, Boletín del INAN (Cochabamba), n° 23, 2001.
- RIVADENEIRA, R., *Diagnóstico de la Incomunicación en Bolivia*, Signo, La Paz, 1991.
- ROJAS, C., « Emisoras por todas partes », *Cuarto Intermedio*, n° 27, 1993, pp. 22-41.
- SITTEL, *Memoria*, La Paz, 1999.
- SUSZ, P., « Cine y Video », in BOERO, H. (Dir.), *Bolivia Mágica*, Ed. Vertiente, La Paz, 1993, pp. 233-236.
- TIRADO, N., « Radio difusión aymara en Bolivia », *Signo*, n° 16, 1985, pp. 151-154.
- UIT, *Estudio de caso sobre Internet en Bolivia*, Genève, 2000.
- VALDEZ, J., « Capitalización : privatización al estilo boliviano », CIPE, *Feature Service Article*, n° 1, 1998 (www.cipe.org).
- WHITEHEAD, L., « El Estado y los Intereses Seccionales ; El Caso Boliviano », *Estudios Andinos*, n° 10, 1975, pp. 85-118.